

# Un témoignage du culte de Jupiter dans la cité des Arvernes : la redécouverte du cavalier à l'anguipède d'Égliseneuve-près-Billom

Florian BLANCHARD

Chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique et au Centre Albert Grenier (Brest)

*In memoriam Yves Burnand*

Depuis plus de deux siècles, de nombreux cavaliers à l'anguipède ont été découverts par des archéologues ou de manière fortuite par des particuliers. Leur découverte n'a pas toujours été synonyme d'une acquisition par un musée ou d'un classement aux monuments historiques. Ainsi, nombre de groupes ont été perdus peu de temps après leur découverte, d'autres vendus à des particuliers ou à des antiquaires. Dans la plupart des cas, nous ne possédons plus qu'un article, une notice ou une succincte description datant de l'époque de la découverte. Lors de recherches effectuées dans le cadre de notre doctorat sur le culte jovien en Gaule, nous avons tenté de retrouver la trace de plusieurs groupes. Il se peut que par le plus grand des hasards, cette entreprise soit couronnée de succès et que l'on ait l'occasion de redécouvrir une œuvre que l'on croyait perdue<sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'il y a trois ans, suite à un courrier au musée de Beaune, Mme Marion Leuba, conservatrice du musée, m'a indiqué l'existence d'un cavalier à l'anguipède appartenant à Mme Boisseaux, présenté dans une salle du marché aux vins de Beaune. Renseignements pris auprès de cette dernière, elle avait acheté ce groupe à un antiquaire de Beaune, qui l'avait lui-même acquis auprès d'un confrère vichyssois. Après l'envoi de plusieurs photographies extraites du *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* d'Émile Espérandieu, Mme Boisseaux a reconnu son groupe sur la notice concernant le cavalier de La Jonchère.

---

1. Un autre exemple de redécouverte d'un cavalier à l'anguipède : M.-N. Taillandier, 1973.

Le groupe, découvert en mai 1849, a eu une histoire mouvementée, reflétée par la bibliographie dont il a été l'objet<sup>2</sup>. Il a été mis au jour, de manière fortuite dans le hameau de Grenier<sup>3</sup>, sur la commune d'Égliseneuve-près-Billom<sup>4</sup> (Puy-de-Dôme) par Michel Brunel, sur un coteau surplombant le hameau de La Jonchère, lors de la plantation d'une vigne. Le groupe fut découvert en de multiples fragments dans une tranchée de 150 cm de profondeur. Furent également découverts en même temps sur le coteau des *tegulae*, des fragments de poteries, des monnaies, du fer oxydé, du charbon de bois et les substructions d'un bâtiment ainsi qu'un fût de colonne de 45 cm de diamètre<sup>5</sup>. Les différents fragments du cavalier furent assemblés l'année de sa découverte et fixés sur un plateau de bois<sup>6</sup>.

M. Brunel colporta le cavalier dans les villages de la région pendant quelques années, le présentant, moyennant rétribution, comme « César terrassant un Gaulois<sup>7</sup> ». Le groupe fut montré dans plusieurs départements. M. Vincent Durand, membre de la société de la Diana, a ainsi pu le contempler vers 1887 contre quelques sous, sur la place de la Grenette à Montbrizon, pendant un comice agricole<sup>8</sup>. Le cavalier resta en possession de la famille de l'inventeur pendant quatre générations et fut successivement conservé dans l'habitation puis dans une étable attenante<sup>9</sup>. En 1962, la famille de l'inventeur vendit le groupe à un antiquaire vichyssois. L'antiquaire beauinois ayant ensuite acquis l'œuvre, il la montra à M. André Boisseaux, qui l'acquiesça. Celui-ci, mécène de la ville de Beaune, faisait restaurer la chapelle des Cordeliers pour y établir un marché aux vins en 1975. Il y installa le cavalier sous les ogives gothiques, où il se trouve encore aujourd'hui.

Le groupe jovien, tel qu'il apparaît aujourd'hui, a été restauré en deux occasions, en 1849, à l'initiative de son découvreur, puis en 1962, à l'initiative de l'antiquaire vichyssois. Le cavalier semble complet, à l'exception de ses deux jambes à partir des cuisses. La partie supérieure du corps et la partie inférieure gauche de l'anguipède nous sont parvenues, tandis que le membre inférieur droit est manquant. Le cheval est le mieux conservé, seule la mâchoire inférieure a disparu. La base est fragmentaire, la partie avant droite est manquante.

Il faut signaler les importantes restitutions dont la statue a fait l'objet au cours de sa restauration. Ces reconstitutions, qui interprètent l'attitude des personnages sculptés, sont fréquentes au XIX<sup>e</sup> siècle, comme le montre l'exemple du cavalier à l'anguipède de Grand<sup>10</sup>. Ces restitutions sont rendues visibles sur le groupe par la différence de couleur entre les fragments sculptés et les parties restituées ; elles sont réalisées en ciment. Certains fragments ont été remontés et consolidés grâce à des tenons recouverts de ciment<sup>11</sup> et de fil de fer<sup>12</sup>, dont l'oxydation est visible à plusieurs endroits à la surface de l'œuvre. Les restitutions concernent l'ensemble des personnages du groupe : les avant-bras et les mains

2. E. Thibaud, 1850, p. 30-32. Les conclusions de l'article de Thibaud sont reprises dans d'autres articles du XIX<sup>e</sup> siècle. J. Quicherat, 1875, p. 110 ; A. Prost, 1879, p. 70-71 et 1888, p. 65-66 ; A. Morlet, 1939a, p. 19-32 ; F. Benoit, 1959, p. 35-38 ; P.-F. Fournier, 1962, p. 105-107 ; M.-N. Taillandier, 1973, p. 11-12 ; P.-F. Fournier, 1980, p. 215-216 (la thèse de l'auteur sur la nature aquatique des monstres, qui seraient des tritons et non des anguipèdes, doit être abandonnée car lorsque les membres inférieurs sont conservés, ils sont toujours serpentiformes). Dans ces deux dernières publications, le groupe est considéré comme perdu. Seuls É. Thibaud et A. Morlet ont eu accès à la statue, les autres auteurs ont utilisé leurs descriptions et conclusions.
3. A. Morlet, 1939a, p. 21. É. Thibaud situe la découverte dans le hameau de La Jonchère, mais l'arrière-petite-fille de l'inventeur situe la découverte sur un terrain familial, dans le hameau de Grenier.
4. E. Thibaud, 1850, p. 30.
5. *Ibid.*, p. 31-32.
6. A. Morlet, 1939a, p. 20-21.
7. *Ibid.*, p. 21.
8. V. Durand, 1887, p. 202-203.
9. P.-F. Fournier, 1962, p. 106-107.
10. G. Moitrioux, 2010, p. 247-249, n° 718, pl. 130-131.
11. E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine [RBR Espérandieu]*, t. IX, 1925, 7035. Les emplacements des tenons sont visibles sur les clichés du musée de Saint-Germain-en-Laye de la notice. Ils ne sont plus visibles aujourd'hui, recouverts par du ciment. Ceci est la preuve de la restauration ultérieure de l'antiquaire vichyssois.
12. P.-F. Fournier, 1965, p. 405-406, fig. 33. Une photographie de P.-F. Fournier montre le cavalier, dont les éléments restaurés en 1849 ont été brisés. Des tiges de fer dépassent de l'épaule gauche.

du cavalier, les pattes du cheval à l'avant et à l'arrière, les avant-bras et les mains de l'anguipède. Il faut noter aussi que certains fragments ont été remontés à la partie centrale du groupe par l'intermédiaire d'une couche de ciment en 1962 : la queue du cheval, la tête et le manteau du cavalier. La tête, les extrémités des membres serpentiformes de l'anguipède ainsi que son torse ont été soumis au même traitement. Enfin, la stabilité du groupe fut assurée par un renfort en ciment sous la jambe gauche de l'anguipède. Ces restaurations ont été effectuées selon l'interprétation des restaurateurs, qui souhaitent remonter le groupe dans sa globalité. Ainsi, une partie de la base portant l'extrémité des membres inférieurs de l'anguipède a été placée à droite, alors qu'elle aurait dû l'être à gauche, à la place du renfort en ciment, sous l'anguipède (fig. 1).

Le cavalier à l'anguipède d'Église-neuve-près-Billom est sculpté dans de l'arkose jaune à grain fin, taillé en ronde bosse et égrisé sur l'ensemble de sa surface. L'arkose est une pierre locale utilisée par de nombreux sculpteurs durant la période romaine<sup>13</sup>. Les blocs dans lesquels a été sculpté le groupe proviennent probablement du terroir de la commune. Un gisement d'arkose sur le terroir d'Escolore est exploité depuis le Moyen Âge pour les constructions (château de Mauzun), mais aussi pour les sculptures ; il peut avoir été l'objet d'extraction dès l'époque romaine. Les détails sont traités par modelé et incision. Le sculpteur a utilisé le trépan pour certains détails comme les yeux.



Figure 1. Cavalier d'Église-neuve-près-Billom, vue d'ensemble.  
Cliché F. Blanchard

---

Dimensions totales : h. 142 cm ; l. 132 cm ; ép. 45 cm.

---

Dimensions du cavalier : h. 70 cm ; l. 23 cm ; ép. 18 cm.

---

Dimensions de l'anguipède : h. 72 cm ; l. 29 cm ; ép. 22 cm.

---

Hauteur du visage de l'anguipède : 23 cm.

---

Hauteur du visage du cavalier jusqu'à la base du cou : 30 cm.

---

Dimensions de la base : h. 9 cm ; l. 90 cm ; ép. 45 cm.

---

La ronde-bosse présente l'image d'un cavalier le bras droit levé, sur un cheval cabré dont les pattes avant sont soutenues par les mains d'un anguipède (fig. 2).

- Le cavalier a une tête ovale au visage allongé ; ses traits sont réalistes. Le visage est orné de deux yeux globuleux en amande, dont la pupille est marquée par un trou. Les paupières sont indiquées par un sillon ; celui-ci est plus marqué pour la paupière supérieure. Les yeux sont surmontés d'arcades sourcilières proéminentes. Le nez est droit, deux narines indiquées par un trou viennent achever une arrête nasale imposante ; deux pommettes saillantes l'encadrent. La lèvre supérieure, bien ourlée et plus

13. Par exemple, le cavalier à l'anguipède des Martres-d'Artières, en arkose gris. *RBR Espérandieu*, t. X, 7031.



2

Figure 2. Cavalier d'Égliseneuve-près-Billom, vue d'ensemble.

Cliché F. Blanchard



3

Figure 3. Le cavalier et la monture, détail. Cliché F. Blanchard

charnue, vient souligner une petite bouche légèrement ouverte. Elle est encadrée par une moustache se distinguant par deux mèches curvilignes, tandis qu'une barbe épaisse, aux mèches triangulaires, recouvre les joues et le menton. Deux mèches plus importantes viennent souligner le menton. Un front haut, dont se détachent quelques rides curvilignes, est surmonté d'une chevelure abondante. Les cheveux sont placés en auréole autour du crâne. Les mouvements capillaires sont indiqués par des sillons épousant les formes des mèches à partir du sommet du crâne. Les mèches fines recouvrant l'occiput contrastent avec les mèches triangulaires, longues et épaisses, qui encadrent le visage et surplombent la nuque. Deux oreilles aux lobes et pavillons visibles se détachent de la chevelure luxuriante (fig. 3).

Le cou sculpté a laissé place à une restauration en ciment. Ceci pourrait laisser penser que la tête du cavalier était mobile à l'origine<sup>14</sup>, mais cette hypothèse ne peut être vérifiée aujourd'hui car la restauration présente un cou monolithique engoncé dans une épaisse couche de ciment. Un cliché du cavalier datant de 1962 montre cependant un cou aménagé pour recevoir la tête, détachable du reste du corps du cavalier<sup>15</sup>.

Le torse du cavalier est recouvert d'une cuirasse anatomique, dont les bordures sont figurées par un renflement au niveau du cou et des coudes (fig. 3). Les muscles puissants y sont dessinés ; les pectoraux saillants et les muscles abdominaux individualisés. Le nombril est indiqué ; le sillon inguinal est marqué. Sous la cuirasse, le cavalier porte une tunique dont la bordure à festons et houppes recouvre une partie des cuisses. L'épaule gauche se tient le long du corps ; le cavalier avance son avant-bras vers sa monture, tandis que l'épaule droite est levée dans un geste de lancer, comme le suggère la position du coude. Les muscles du bras sont singularisés : on distingue l'épaule, le biceps et l'avant-bras. Dans le dos du cavalier flotte un ample manteau (h. 32 cm ; l. 23 cm ; ép. 13 cm), sculpté en ronde-bosse, qui semble se détacher

14. A. Morlet, 1939a, p. 23.

15. P.-F. Fournier, 1965, fig. 3.

directement de la cuirasse. Le plissé du manteau flottant sous l'effet du vent est rendu par l'amplitude de la sculpture et des mouvements curvilignes. Ce manteau, sculpté à part entière, est mobile. Il a été rattaché au torse par du ciment (fig. 2). Les doigts de la main étaient individualisés, quelques fragments de doigts ont été conservés dans la restauration de la main gauche. Le cavalier portait enfin des bottines à revers, comme le montrent le dessin d'Émile Thibaud<sup>16</sup> et une photographie de 1939<sup>17</sup>. Le pied droit du cavalier, découvert en 1849, est aujourd'hui perdu.



Figure 4. L'anguipède, détail.  
Cliché F. Blanchard

- L'anguipède, écrasé par le poids de la monture, a la tête tournée de trois quarts vers la droite. La partie supérieure gauche du visage a disparu, du fait d'un arrachement. Deux trous profonds marquent cette partie de la sculpture, sans qu'il soit possible d'affirmer que cela provient de la destruction de la statue ou d'un outil lors de l'arrachage de la vigne en 1849. Ces deux trous ont un diamètre de 1,5 cm et 2 cm. La forme et l'enfoncement peu profond laissent penser qu'il s'agit peut-être de marques de forets ou de barres à mine utilisés par le découvreur pour briser ce qui semblait n'être rien d'autre qu'une pierre. Le visage ovale ainsi tourné laisse apparaître un personnage jowflu, presque bouffi, et barbu. Deux joues gonflées cachent des yeux en amande marqués par un trou ; seule la paupière supérieure est représentée par un renflement. L'arcade sourcilière en arc de cercle, peu profonde, accentue la proéminence des joues. Le nez court, camus, est percé de deux larges sillons pour marquer des narines très larges. Sous celui-ci, deux longues nattes forment une moustache encadrant la bouche.

La bouche, dont la lèvre supérieure émerge sous la moustache, est largement ouverte. L'anguipède tire la langue. Le palet est figuré par le jeu de la profondeur, aucune dent n'est visible. Une barbe épaisse envahit le menton et le cou, qui sont alors cachés. La barbe tressée et calamistrée tombe en longues nattes rectilignes le long du visage et du cou, contrastant avec les deux nattes qui symbolisent la moustache. Les cheveux, peignés en de longues mèches bouclées, forment une chevelure massive qui ceint le crâne. Deux oreilles émergent de la chevelure épaisse. La tête se détache largement des épaules, du fait d'un cou aux dimensions réalistes. Le torse large se compose de muscles pectoraux proéminents, proche d'une poitrine féminine ; ce sentiment est renforcé par la profondeur du double sillon pectoral (fig. 4). La proéminence pectorale est le signe le plus remarquable de l'embonpoint de l'anguipède, souligné également par la rondeur du ventre et des fesses. Le torse, brisé au milieu de l'abdomen, a été rassemblé par une fine

16. E. Thibaud, 1850, p. 30.

17. A. Morlet, 1939a, p. 27. Photographie de Pinson et Guelpa.



Figure 5. La tête de serpent cornu, détail.  
Cliché F. Blanchard

triangulaire dans lequel sont indiquées deux narines. Sur le devant de ce museau se trouve une bouche grimaçante, sculptée par un léger relief. Cette bouche angulaire pourrait être ici la stylisation de la langue fourchue du serpent. Au sommet de la tête, à gauche, est sculptée une corne d'assez grande hauteur sur laquelle sont visibles trois sillons, en légère incision (fig. 5).

- Le cheval est au galop, en position cabrée. Les pattes arrière sont en appui sur la base alors que les pattes avant sont levées, encadrant la tête de l'anguipède. Le cheval a une musculature marquée, surtout sur le museau et le haut des pattes, dont les ligaments sont figurés à l'avant. L'animal est lourd et large de croupe. Sa tête, tournée vers la gauche, est allongée, avec des mâchoires très marquées. La bouche laisse entrevoir une dentition bien individualisée. Il faut noter que le dessin d'Émile Thibaud représente la mâchoire inférieure avec la dentition détachée de la tête ; ce fragment est aujourd'hui perdu (fig. 3). L'œil rond est creusé en son centre et bordé de paupières, comme pour les autres figures.

La paupière supérieure est triangulaire, alors que la paupière inférieure est curviligne, donnant ainsi vie au regard de l'animal. Le museau est figuré de manière réaliste, avec une cavité pour marquer les naseaux. La crinière se compose de deux rangées de longues mèches individualisées, se soulevant de chaque côté de la tête comme sous l'effet du galop. Les oreilles émergent de la crinière, sur le sommet de la tête, à l'arrière de deux mèches peignées ramenées vers l'extérieur. La queue de l'animal est levée, le crin de la queue est marqué par de longs sillons courbés. La queue est mobile. Elle a été rattachée à la croupe par un joint de ciment.

couche de ciment. Aucun détail musculaire n'apparaît sur celui-ci. Le ventre enveloppé laisse apparaître le sillon inguinal. Le sexe est petit, presque atrophié. La cuisse droite est brisée immédiatement sous le sillon inguinal, tandis que la cuisse gauche est brisée au niveau du genou. Les deux bras, à la musculature bien modelée, s'avancent et se courbent afin de soutenir les pattes avant du cheval. Les deux mains aux doigts individualisés et aux ongles représentés sont ouvertes ; la paume est tournée vers le haut, pour recevoir deux tenons sculptés sur lesquels reposent les sabots de la monture. Enfin, le poitrail du cheval repose sur les épaules de l'anguipède.

Un fragment du membre inférieur de l'anguipède est conservé sur un morceau du socle. Il s'agit d'une partie de la corolle serpentiforme. Sur ce fragment a été rattachée par une couche de ciment une tête de serpent surdimensionnée (h. 17 cm ; l. 17 cm ; ép. 10 cm) qui terminait les membres inférieurs de l'anguipède. Le visage de l'ophidien est réaliste et expressif. Deux yeux en amande, au centre desquels est creusé un sillon vertical, dominant un museau

Le harnachement de la monture est de type militaire, à l'instar des stèles funéraires des cavaliers rhénans. Il est complet et de bonne facture. Un épais tapis de selle est posé sur le dos de l'animal. Les plis du drapé se dirigent vers les jambes du cavalier. Ce tapis est fixé par deux larges courroies ; l'une passe sur le pectoral, l'autre, formant le reculoir, est ornée de trois denticules de chaque côté de la croupe. Le pectoral est décoré de phalères, qui retiennent le drapé du tapis de selle, et d'un croissant de lune retourné sur le devant. La musserolle du cheval porte au niveau du chanfrein un dessin géométrique en forme de losange. Les pièces métalliques assurant la jonction entre les différentes pièces du harnais sont indiquées. Le cavalier tient les rênes de la main gauche.

La propriétaire actuelle du groupe conserve une épée en fer, de dimension réduite (22 cm), ébréchée et oxydée, qui aurait été découverte selon la famille de l'inventeur en même temps que le groupe. Cette épée se fixe sur la main droite du cavalier, qui est complètement restituée. Cette épée ne semble pas gallo-romaine<sup>18</sup>, mais est probablement une création contemporaine de la découverte. D'ailleurs, Mme Dugnat confia un échantillon du fer de la lame à F. Benoit, qui le fit analyser par Ed. Salin. Ce dernier indique que le fer de l'épée est très différent des aciers romains et mérovingiens connus<sup>19</sup>. L'épée n'est pas un attribut jovien, et aucun cavalier à l'anguipède n'a été découvert avec une épée<sup>20</sup>. Cet artefact avait un sens lorsque cette sculpture était colportée comme « César terrassant un Gaulois » ; la création de cette arme s'est faite dans ce contexte contemporain d'une scène de combat entre César et un Gaulois ; elle n'a plus de sens dans l'iconographie jovienne. Elle est donc fautive.

Ce groupe d'Égliseneuve-près-Billom est un exemplaire de la famille des cavaliers à l'anguipède gallo-romains. Il est difficile de lui attribuer une date précise, mais l'utilisation du trépan dans l'incision des détails et la qualité plastique permettent de proposer une datation variant entre la première moitié du II<sup>e</sup> et la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. La datation proposée correspond à l'acmé de cette iconographie dans les Gaules. Neufs cavaliers à l'anguipède ont été mis au jour sur le territoire des Arvernes dans les communes suivantes : Neschers<sup>21</sup>, Ydes<sup>22</sup>, Saint-Diéry<sup>23</sup>, Pontgibaud<sup>24</sup>, Les Martres-d'Artières<sup>25</sup>, Naves<sup>26</sup>, Le Mont-Dore<sup>27</sup>, Riom<sup>28</sup> et Égliseneuve-près-Billom. Jupiter était donc une divinité de premier plan, très honorée dans cette cité, notamment sous la forme du cavalier à l'anguipède. Son iconographie est traditionnelle, à l'instar de la plupart des groupes arvernes. Certains détails du harnachement (denticules, phalères...) et du vêtement du cavalier (cuirasse à lambrequins, *paludamentum* et tunique) sont communs à plusieurs témoignages arvernes. Cependant, le traitement plastique très divers des cavaliers et des anguipèdes ne permet pas de relier les œuvres arvernes à des ateliers ou des sculpteurs communs.

L'état de conservation et certaines spécificités iconographiques de ce groupe lui confèrent par ailleurs une place singulière parmi les exemplaires des cavaliers à l'anguipède qui nous sont parvenus.

18. L'épée n'est pas signalée par É. Thibaud en 1850, mais est évoquée en 1883 et 1888.

19. F. Benoit, 1959, p. 35, note 19.

20. *Ibid.*, p. 35.

21. *RBR Espérandieu*, t. XIII, 1949, 8196 ; P.-F. Fournier, 1962, p. 114-118.

22. *RBR Espérandieu*, t. III, 1910, 2752 ; M.-N. Bedhomme-Taillandier, 1975, p. 7-11, pl. 1 ; P.-F. Fournier, 1980, p. 214.

23. P.-F. Aleil, 1980, p. 209-213.

24. M.-N. Taillandier, 1973, p. 11-20 ; P.-F. Fournier, 1980, p. 215.

25. *RBR Espérandieu*, t. X, 1928, 7031 ; P.-F. Fournier, 1962, p. 107-110.

26. M. Piboule, 1987, p. 20-23.

27. J'adhère aux arguments de P.-F. Fournier sur le rattachement des trois fragments du Mont-Dore (buste, bras droit et patte gauche d'un cheval) à un cavalier à l'anguipède et non à une statue de Marc-Aurèle comme la présente le musée Bargoin. Je renvoie aux deux ouvrages qui permettent de se rendre compte de la nature de ces fragments : E. Chabrol, 1931, pl. XIII, fig. 3, et P.-F. Fournier, 1962, p. 110-113, fig. 3-5.

28. B. Dousteyssier, 2011.

En effet, la figuration des têtes de serpent à l'extrémité des membres inférieurs de l'anguipède existe sur de nombreux groupes en Gaule<sup>29</sup>, mais la présence d'une tête d'ophidien cornue est rare.

Sur une œuvre gallo-romaine, une tête de serpent cornu n'est pas sans rappeler le serpent à tête de bélier, divinité celtique, représenté sur de nombreuses œuvres celtiques et gallo-romaines<sup>30</sup> comme le chaudron du Gundestrup<sup>31</sup> ou le pilier de Mavilly<sup>32</sup>. Mais l'ophidien représenté ici, bien que cornu, ne porte pas les cornes courbées caractéristiques du bélier. Il s'agit donc d'un hapax iconographique. Cette singularité iconographique constitue un élément essentiel pour la compréhension des modèles iconographiques et des influences religieuses qui ont imprégné la province d'Aquitaine et plus largement la Gaule à l'époque romaine. Ce détail a probablement une signification mythologique, nous renseignant sur l'essence même de l'anguipède. Une tête de serpent cornu devait avoir pour le sculpteur une signification religieuse qu'il est difficile de restituer aujourd'hui. Les textes antiques conservent la légende d'une divinité polymorphe du panthéon grec, née sous la forme d'un serpent cornu, Zagreus<sup>33</sup>. Selon la mythologie, Zagreus est né de l'union de Zeus transformé en dragon et de Perséphone ayant pris la forme d'un serpent. Ce dieu est l'incarnation mythologique du lien existant entre les forces célestes et les forces chtoniennes. Le sculpteur a peut-être voulu symboliser cette divinité polymorphe<sup>34</sup> en choisissant de le représenter sous les traits d'un anguipède dont les membres inférieurs se terminent par une tête de serpent cornu. Cependant, cette hypothèse pose de nombreux problèmes. Le culte de Zagreus est un culte ancien, né dès le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., et dont l'aire de diffusion est limitée à la Grèce et à la Thrace. La légende de Zagreus est au cœur de l'orphisme et des cultes à mystères comme celui d'Eleusis. Ainsi, le revers du denier de C. Memmius Quirinus, frappé vers 56 avant J.-C., et une plaque en terre cuite figurent Cérès-Déméter accompagné du serpent cornu d'Eleusis<sup>35</sup>. La référence à cette divinité supposerait que le sculpteur du groupe d'Égliseneuve-près-Billom ait été initié à ces cultes à mystères en Grèce. Il est donc peu vraisemblable que le sculpteur ait choisi de figurer Zagreus sous la forme d'un anguipède<sup>36</sup>.

Cependant, cet ophidien cornu porte assurément un sens mythologique que la légende de Zagreus peut nous aider à rendre intelligible. Cette particularité stylistique pourrait ainsi symboliser le caractère chtonien de l'anguipède, issu des enfers. Elle serait également le signe tangible d'un lien de filiation existant entre le cavalier et l'anguipède, à l'instar de Zagreus et Jupiter. Zagreus n'est pas un cas unique dans la mythologie gréco-romaine. En effet, le serpent attribué au dieu Sabazios, qui passait pour le fils de Jupiter et de Perséphone selon Diodore de Sicile, est représenté avec une crête sur un relief d'Arlon. Henri Lavagne démontre que cette hypertrophie avait une signification symbolique<sup>37</sup>. On peut penser qu'il en était de même pour l'anguipède de notre groupe. Le sculpteur a probablement voulu signifier avec ce détail que l'anguipède vaincu était une divinité chtonienne de premier ordre<sup>38</sup> : le roi des anguipèdes combattant le roi des dieux.

La représentation d'un serpent cornu n'est pas unique dans la sculpture impériale romaine, puisque l'on trouve cette figure sur plusieurs reliefs dans les différentes provinces : un bloc sculpté représentant un prêtre de Jupiter Sabazios levant les bras, autour desquels se love un serpent cornu, à Arlon<sup>39</sup> ;

29. Niederviller (*RBR Espérandieu*, t. VI, 1915, 4532), Hommert (*RBR Espérandieu*, t. VI, 1915, 4557), Senon (*RBR Espérandieu*, t. VI, 1915, 4639) et Mayence (*RBR Espérandieu*, t. VII, 1918, 5777). Les deux cavaliers de Grand, G. Moitricux, 2010, p. 247-249, n° 718-719.

30. J. De Vries, 1963, p. 176-178.

31. J.-J. Hatt, 1989, p. 78.

32. *Ibid.*, p. 132.

33. S. Reinach, 1899.

34. E. Simon, 1962, p. 1418-1427.

35. R. Turcan, 1988, p. 35, n° 75-76, pl. XXVII et XXVIII.

36. R. Lindner, 1997.

37. H. Lavagne, 2003, p. 86-87.

38. La présence d'une tête cornue, rare dans la sculpture, est figurée sur les revers de monnaie pour le serpent du temple de *Iuno Sospita* comme pour celui d'Eleusis. Ce détail semble destiner à distinguer le serpent-divinité du simple animal. R. Turcan, 1988, p. 24, n° 24 et 27-28, pl. IX.

39. H. Lavagne, 2003, p. 79-89, fig. 1 ; J.-J. Hatt, 1989, p. 34 ; *RBR Espérandieu*, t. V, 1913, 4018.

un relief votif et funéraire figurant un cavalier thrace tenant une patère et une bipenne sur son épaule, se présentant devant un autel enflammé sur lequel s'enroule un serpent cornu, conservé au musée de Compiègne<sup>40</sup>.

Cependant, les anguipèdes dont les membres serpentiformes s'achèvent par une tête cornue sont plus rares, voire inexistantes dans la sculpture en ronde bosse. Ils sont uniquement représentés sous forme de reliefs ; ils ont pour thème des scènes de gigantomachie. Elles sont présentes dans l'ensemble de l'Empire : sur la façade des thermes de Sens<sup>41</sup>, sur les blocs de la colonnade d'un temple de Leptis Magna<sup>42</sup>, sur un bloc de la gigantomachie de Lousonna-Vidy<sup>43</sup> et sur l'archivolte de la Porte noire de Besançon<sup>44</sup>. Sur ces reliefs, les dieux olympiens combattent des anguipèdes dont les membres inférieurs se terminent pour certains par des têtes cornues. Le sculpteur d'Église-neuve-près-Billom a donc choisi de transférer ce motif stylistique issu des reliefs gigantomachiques dans l'exécution d'une ronde-bosse, ce qui montre de sa part une connaissance précise des œuvres majeures de la sculpture gréco-romaine ainsi qu'une certaine dextérité technique, en même temps qu'un souci du détail dans l'exécution du groupe.

Le modèle iconographique le plus proche de l'anguipède d'Église-neuve-près-Billom se trouve sur la gigantomachie de l'archivolte de la Porte noire de Besançon<sup>45</sup>. Certains détails de ce relief correspondent en tous points aux spécificités iconographiques de ce groupe. Les membres inférieurs des anguipèdes bisontins se terminent par une tête de serpent cornu. Il s'agit d'une corne unique, d'une certaine hauteur, avec trois sillons au sommet. Les têtes de serpent sifflent, les langues fourchues sont visibles (fig. 6). Sur la tête en ronde bosse de l'anguipède d'Église-neuve-près-Billom, la langue fourchue est stylisée et l'on retrouve également une corne unique sur laquelle sont figurés trois sillons (fig. 5). Les similitudes entre ces deux œuvres gallo-romaines prouvent que le sculpteur d'Église-neuve-sur-Billom s'est très certainement inspiré des reliefs bisontins, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un carton reprenant les scènes mythologiques de la Porte noire de Besançon.

Un autre détail iconographique est tout aussi singulier : la barbe calamistrée et nattée de l'anguipède. À notre connaissance, aucun autre anguipède conservé ne possède une barbe peignée et tressée en longues nattes. Le modèle iconographique choisi par le sculpteur pour la chevelure et la barbe de l'anguipède semble être d'inspiration orientale. En effet, la barbe calamistrée s'est peu diffusée dans la sculpture gallo-romaine. Un des seuls exemples est une tête de Bacchus, à la barbe calamistrée et couronnée de vignes, découverte dans le théâtre de Vaison-la-Romaine et conservée au musée Calvet d'Avignon<sup>46</sup>. Les spécificités iconographiques du cavalier à l'anguipède d'Église-neuve-près-Billom montrent que le sculpteur a puisé dans des modèles n'ayant pas été utilisés par les autres sculpteurs de ces groupes.



Figure 6. L'anguipède de l'archivolte de la Porte noire de Besançon. Dessin de J. Bruchet

40. *RBR Espérandieu*, t. V, 1913, 3910.

41. J.-P. Adam, S. Deyts et L. Saulnier-Pernuit, 1987, planche n° 22.

42. E. Arbetel, 2007, p. 60.

43. *Ibid.*, p. 190.

44. H. Walter, 1986, t. I, p. 312-316.

45. H. Walter, 1986, t. II, fig. 66.

46. *RBR Espérandieu*, t. III, 1910, 2577.

Comme nous l'avons dit précédemment, le sculpteur du groupe s'est inspiré des gigantomachies de l'Empire, et plus particulièrement de celle de la Porte noire de Besançon. Il n'a pas seulement puisé dans le répertoire artistique romain visible dans le costume du cavalier, mais aussi dans le répertoire hellénistique, qui a inspiré le physique de l'anguipède. Le sculpteur a été influencé par la gigantomachie de Besançon, dont le répertoire mythologique et artistique est exclusivement grec<sup>47</sup>. Ainsi, ce cavalier à l'anguipède se rattache au courant artistique gallo-romain du II<sup>e</sup> siècle, fortement marqué par l'hellénisme<sup>48</sup>. Le cavalier d'Égliseneuve-près-Billom est caractéristique d'un hellénisme traité à la gallo-romaine, faisant la synthèse entre un culte spécifiquement gallo-romain et des modèles iconographiques hellénistiques.

Ce lien établi entre le groupe arverne et le répertoire hellénisant utilisé par le sculpteur pose plusieurs interrogations : celle de la diffusion des modèles hellénistiques dans la sculpture gallo-romaine, celle de la datation de ce groupe et donc celle plus globale de la création de cette iconographie des cavaliers à l'anguipède gallo-romains. L'utilisation des motifs hellénistiques par le sculpteur illustre la diffusion des thèmes iconographiques grecs dans l'ensemble des provinces dès le début du II<sup>e</sup> siècle, fait de la constitution d'ateliers de sculpteurs autour de praticiens formés par des Grecs venus pour réaliser de grands ensembles architecturaux dans les Gaules, entre les règnes des Flaviens et les Antonins<sup>49</sup> : les thermes de Sens, l'arc votif de Besançon ou encore le temple de Mercure autour du maître grec Zénodore<sup>50</sup>. À partir de ces ateliers, le courant hellénistique s'est très largement diffusé dans l'ensemble des formes artistiques, franchissant les portes des ateliers vers l'art populaire et local<sup>51</sup>.

Il faut aussi ajouter que les sculpteurs pouvaient aussi s'appuyer, en plus des réalisations de leurs ateliers, sur un « cahier de modèles iconographiques » auxquels recourent aussi les sculpteurs gallo-romains<sup>52</sup>. Ainsi, ce sculpteur fortement imprégné des modèles grecs a exécuté une œuvre empreinte d'un style personnel, dont le caractère local transparaît dans certaines proportions, comme celle de la monture. Le commanditaire a fait appel à un statuaire formé dans un de ces ateliers où les maîtres grecs ont fait école, peut-être dans l'atelier ayant réalisé certains reliefs sculptés de l'arc votif de Besançon. Mais cela reste une hypothèse, du fait de la rareté de signatures de sculpteurs sur les œuvres gallo-romaines.

L'inspiration hellénistique, le lien établi entre le groupe et les reliefs gigantomachiques permettent donc d'affiner la datation du cavalier d'Égliseneuve-près-Billom et d'envisager une exécution de ce groupe au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. La ressemblance entre cet anguipède et ceux de la frise de l'archivolte de la Porte noire de Besançon est la preuve d'une relative contemporanéité de ces deux œuvres. Hélène Walter date l'achèvement de la Porte noire des années 175 par l'étude architecturale, iconographique et celle des sources<sup>53</sup>. Nous pouvons donc proposer ainsi une datation du cavalier à l'anguipède d'Égliseneuve-près-Billom limitée au dernier quart du II<sup>e</sup> siècle.

Suivant cette datation, ce groupe est un des premiers cavaliers à l'anguipède des Gaules, puisque Peter Noelke considère que le culte du cavalier à l'anguipède est apparu vers 170 avant J.-C.<sup>54</sup>. Cette datation a été reprise depuis par les historiens. La datation de cette œuvre exige que l'on envisage une apparition plus précoce des cavaliers à l'anguipède, probablement au milieu du II<sup>e</sup> siècle dans les cités rhénanes, puis une diffusion vers l'intérieur de la Gaule dès les dernières décennies du II<sup>e</sup> siècle. En effet, la date de 170 retenue par Peter Noelke ne repose que sur une inscription unique gravée sur une pierre à quatre dieux. La datation précoce de ce groupe chez les Arvernes et la mise au jour en 2007 d'une colonne et son groupe dans le nord du *vicus* de Heidelberg prouvent la nécessité de réexaminer la chronologie de leur apparition, puisque l'analyse du matériel céramique ayant servi au comblement

47. H. Walter, 1986, t. I, p. 311-329.

48. J.-J. Hatt, 1966.

49. *Ibid.*, p. 58-59.

50. *Ibid.*, p. 58.

51. *Ibid.*, p. 63.

52. F. Chamoux, 1958.

53. H. Walter, 1986, p. 379.

54. P. Noelke, 1981, p. 390.

du puits dans lequel se trouvait la colonne le date des années 150, ce qui ferait remonter l'apparition des colonnes et des groupes à la première moitié du II<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. D'ailleurs, l'étude monographique de certains cavaliers indique une datation antérieure à 170, à l'instar du cavalier à l'anguipède de la place Kléber, daté des années 150 à 160 par Jean-Jacques Hatt<sup>56</sup>. Gilbert Charles-Picard conjecture également une apparition plus haute en datant le cavalier à l'anguipède de Vienne-en-Val (cité des Carnutes) du I<sup>er</sup> siècle, sur des considérations vestimentaires. Cette datation paraît trop précoce et supposerait une diffusion de ce motif à partir des cités de l'Ouest vers les cités rhénanes ; hypothèse invalidée par les recherches ultérieures<sup>57</sup>. Le nombre de témoignages découverts dans les provinces de Belgique et de Germanie supérieure prouve au contraire que ces provinces constituent le centre du culte du cavalier à l'anguipède, et que la diffusion s'est faite d'est en ouest, de manière rapide grâce aux *cultores* de Jupiter. Ceux-ci ont diffusé cette nouvelle image culturelle grâce aux commandes passées auprès des ateliers locaux.

Ce groupe d'Égliseneuve-près-Billom s'avère un témoignage essentiel de la vie religieuse de la cité des Arvernes à l'époque romaine. Sa découverte fortuite n'a pas permis de mener des fouilles à l'époque, et l'environnement archéologique est difficilement restituable aujourd'hui. Quelques vestiges archéologiques découverts en même temps que ce groupe permettent toutefois de dégager quelques hypothèses. Le cavalier à l'anguipède s'élevait sur une colonne en pierre dont un fragment de fût d'un diamètre de 45 cm a été découvert à proximité de la sculpture, à l'exemple du cavalier à l'anguipède de Neuwiler<sup>58</sup>. Un autel portant une inscription peinte ou gravée se dressait à côté de la colonne afin que les dévots puissent pratiquer des rituels et déposer les offrandes destinées à Jupiter.

La colonne était érigée à proximité d'un établissement gallo-romain dont subsistaient des ruines (*tegulae*, murs) et des objets (poteries, objets métalliques) au moment de la découverte<sup>59</sup>. Cet établissement semble avoir été incendié avant d'être abandonné. Émile Thibaud relève ainsi du charbon de bois et des traces d'incendie lors des prospections menées sur le terrain, à la suite de la trouvaille<sup>60</sup>. L'identification de ce bâtiment nous apporterait des renseignements précieux sur la nature et la fonction du culte jovien chez les Arvernes. Le petit nombre de vestiges découverts et le compte-rendu partiel rédigé par Émile Thibaud en 1850 nous cantonnent seulement à des hypothèses, qu'une prospection sur les lieux de la découverte pourrait infirmer ou confirmer.

Ce groupe s'élevait dans un contexte rural, puisqu'aucune agglomération secondaire n'a été découverte entre *Augustonemetum* et Lezoux<sup>61</sup>. La plaine entre ces deux centres urbains avait une vocation agricole ; l'habitat y était dispersé. Le territoire de la commune d'Égliseneuve-près-Billom n'était pas pour autant isolé, car il était traversé à l'époque romaine par la voie romaine d'Agrippa, reliant *Lugdunum* à *Mediolanum* via *Augustonemetum*. Le long de cette voie se sont développés des établissements gallo-romains, dont les vestiges ont été découverts en plusieurs endroits de la commune<sup>62</sup>. La vocation du bâtiment découvert sur le hameau de Grenier n'est pas établie à l'instar des autres bâtiments. Cependant, le contexte rural et l'identification d'une villa sur le territoire de la commune nous permettent d'énoncer deux hypothèses sur le rôle de cet établissement à l'époque romaine. Au lieu-dit « le Mas la Chancé », M. Vigier a découvert en 1970 des éléments gallo-romains semblables<sup>63</sup> à ceux découverts par M. Brunel en 1849 : *tegulae*, poterie, substruction... Une campagne de prospection aérienne menée par le CERAA d'Auvergne dans les années 1980 a révélé l'existence d'une villa et d'un domaine agricole<sup>64</sup>. Cette *villa* se situe à huit cents mètres environ du lieu de découverte du cavalier.

55. E. Kemmet et L. Renate, 2007.

56. J.-J. Hatt, 1966, p. 67.

57. G. Charles-Picard, 1975, p. 180 ; 1977, p. 106-107.

58. *RBR Espérandieu*, t. VII, 1918, 5700.

59. É. Thibaud, 1850, p. 31-32.

60. *Ibid.*, p. 33.

61. B. Dousteyssier, M. Segard et F. Trément, 2004, paragraphe 45.

62. M. Provost et C. Mennessier-Jouanet, 1994, p. 93.

63. *Id.*

64. B. Dousteyssier, M. Segard et F. Trément, 2004, annexe 2.

Il est alors possible que l'établissement découvert à proximité du hameau de Grenier soit aussi une *uilla*, centre d'un autre domaine agricole de taille plus modeste. La plaine de Limagne est d'ailleurs reconnue pour ses terres céréalières et viticoles.

La vocation rurale et agricole de l'emplacement où s'élevait à l'origine le groupe a été également mise en exergue par Émile Thévenot dans son étude iconographique et environnementale de la colonne de Cussy. Il voit dans le culte du dieu cavalier une forme de religiosité essentiellement rurale et agricole<sup>65</sup>. Le Jupiter cavalier à l'anguipède est ainsi honoré en Gaule par les propriétaires de centres domaniaux ou d'établissements plus modestes comme une divinité atmosphérique, auteur du temps bénéfique pour les cultures<sup>66</sup> et déclencheur de la pluie, nécessaire à la croissance des plantes<sup>67</sup>. Les dévots des campagnes arvernes attribuaient également à ces groupes une fonction de protection de leurs activités agricoles<sup>68</sup>. De nombreuses colonnes et groupes étaient des monuments privés, élevés dans des exploitations agropastorales de toutes tailles. Ainsi, l'hypothèse d'un groupe cultuel élevé au sein d'un domaine agricole sur le terroir d'Égliseneuve-près-Billom est étayée par le grand nombre de colonnes du cavalier à l'anguipède découvertes dans l'enceinte des *uillae* ou sur leur domaine. L'exemple le mieux documenté est celui des fermes du Wasserwald<sup>69</sup>, dans les cours desquelles des colonnes ont été découvertes. Dans la cité des Eduens<sup>70</sup> et des Osismes<sup>71</sup>, des groupes ont été découverts à proximité de *floriacus* dont la toponymie conserve le souvenir. Cette fonction protectrice est une des clés de compréhension de la popularité du dieu et de la présence du culte de Jupiter sous la forme du cavalier à l'anguipède dans des cités de l'intérieur de la Gaule, à dominante agricole comme la cité des Arvernes, la cité des Eduens ou encore les cités armoricaines. On peut conclure de l'environnement archéologique des groupes que Jupiter apparaîtrait comme le protecteur des domaines agricoles<sup>72</sup>. La colonne d'Égliseneuve-près-Billom a pu s'élever au sein d'un domaine agricole. Le dévot souhaitait obtenir en échange de l'érection de cette statue des conditions climatiques favorables à la croissance des plantes, mais voulait aussi se prémunir des calamités naturelles. Des similitudes peuvent ainsi être établies avec l'environnement archéologique de Cussy<sup>73</sup>, décrit par Émile Thévenot, comme la présence d'une voie romaine à proximité, les vestiges probables d'une villa et une source formant une nappe permanente à une centaine de mètres.

Il faut également remarquer que ces colonnes du cavalier à l'anguipède sont des monuments religieux à part entière, qui peuvent s'élever en dehors de toute autre structure cultuelle, ce qui explique la difficulté des historiens et archéologues à rattacher ces monuments à un environnement archéologique plus vaste<sup>74</sup>. Il ne faudrait pas penser pour autant que les colonnes du cavalier à l'anguipède n'avaient pas leur place dans les structures cultuelles de la Gaule. Beaucoup d'entre elles étaient érigées dans l'enceinte des complexes cultuels, comme à Trèves<sup>75</sup>, à Grand<sup>76</sup> et dans le « camp celtique » de La Bure<sup>77</sup>. Il est possible que l'établissement découvert à proximité de la colonne ait eu une vocation religieuse, qu'il s'agisse d'un *fanum* rural dans l'enceinte duquel se dressait la colonne jovienne. Cette fonction religieuse reste évidemment une hypothèse, faute de preuves archéologiques ; mais elle doit être aussi prise en considération. Des recherches récentes de Claire Mitton<sup>78</sup> sur les sanctuaires ruraux arvernes ont permis

65. E. Thévenot, 1968.

66. Une inscription de Lescure qualifie Jupiter d'auteur des bonnes conditions climatiques. *I(ovi) O(ptimo) M(aximo) / AVCTORI / BONARVM / TEMPES / TATIVM / VAL(erius) IVSTVS.*, *CIL*, XIII, n° 6.

67. Jupiter est honoré à plusieurs reprises en Gaule comme une divinité frugifère.

68. P.-F. Fournier, 1962, p. 124-125.

69. F. Pétry, 1989, p. 73-94.

70. E. Thévenot, 1939.

71. J.-Y. Eveillard, 2001.

72. E. Thévenot, 1968, p. 39.

73. *Ibid.*, p. 36.

74. G. Woolf, 2001, p. 124.

75. *Ibid.*, p. 124.

76. J.-P. Bertaux, 1989.

77. G. Tronquart, 1989.

78. C. Mitton, 2006-2007.

de dresser un premier bilan des structures cultuelles au sein des campagnes de cette cité et de mettre en relation les découvertes archéologiques (statuaires, inscriptions...) avec les sanctuaires répertoriés.

Plusieurs des cavaliers à l'anguipède arvernes furent ainsi découverts à quelques centaines de mètres des sanctuaires répertoriés. Ainsi, le cavalier à l'anguipède des Martres-d'Artières a été trouvé sur le terroir Saint-Georges, à quelques centaines de mètres du *fanum* rural des Bordes<sup>79</sup>, situé sur la même commune. Ce cavalier n'a jamais été découvert à proprement parler, puisqu'il fut déplacé, peut-être du sanctuaire gallo-romain, dans une chapelle, durant le Moyen Âge, comme une représentation de saint Georges<sup>80</sup>. Le cavalier fut brisé au XVIII<sup>e</sup> siècle et abandonné. De même, la commune de Neschers, où l'on découvrit en 1939 un cavalier dans un puits, sur le site de La Grave<sup>81</sup>, conserve également les vestiges d'un sanctuaire<sup>82</sup>.

Le cavalier à l'anguipède de Riom, mis au jour en 2008-2009 lors des fouilles menées par la société Archeodunum dans le cadre de l'extension de la zone artisanale de Layat, a bénéficié d'une recherche systématique de son environnement archéologique. La situation de ce groupe est la mieux documentée de l'ensemble des cavaliers à l'anguipède arvernes. Il s'agit d'un vaste établissement agropastoral d'une emprise de 9 000 m<sup>2</sup>, où huit bâtiments ont été dégagés. Ils s'organisaient autour d'une cour ouverte et étaient limités au sud par un paléochenal. La partie occidentale concentrait les édifices d'habitation (habitation à galerie de façade), auxquels étaient adjoints une bergerie et peut-être un lieu de stockage pour les grains<sup>83</sup>.

Le cavalier à l'anguipède a été mis au jour dans une épaisse couche de remblai ayant servi à assainir le paléochenal à proximité du bâtiment 106<sup>84</sup>. La vocation de ce bâtiment est sujette à caution. Certains des fouilleurs l'interprètent comme un *fanum* avec *cella* et galerie périphérique, du fait de la mise au jour du groupe et d'un plan très proche de ce type de bâtiment. Mais comme le font remarquer Bertrand Dousteysier et Maxence Segard, qui nuancent à raison une telle lecture de ces vestiges, rien n'indique que le cavalier s'élevait dans l'enceinte d'un *fanum*, car nombre de ces colonnes étaient des monuments isolés, à l'instar des colonnes du Wasserwald. Et comme le notent les deux auteurs, l'hypothèse d'un *fanum* est contredite par plusieurs faits contradictoires : ce plan est la résultante de deux états successifs, l'absence d'un enclos identifiable matérialisant l'aire sacrée et la présence de plusieurs sépultures de périnataux<sup>85</sup>. Il est possible que ce groupe se soit situé isolément, à un autre endroit de l'exploitation.

Ces différents rapprochements entre les découvertes de statuaires et les sanctuaires répertoriés fournissent de nouvelles pistes de recherches afin de mieux appréhender la géographie sacrée des Arvernes et la place qu'y tenait le culte jovien. La diffusion du culte de Jupiter dans la cité des Arvernes s'est concrétisée uniquement sous le type iconographique du cavalier à l'anguipède, qui compte 9 exemples. Le schéma de répartition du matériel montre un relatif éparpillement de celui-ci, qui forme tout de même une couronne autour de la capitale de la cité (fig. 7) : cette capitale a-t-elle pu jouer un rôle initiateur, bien qu'aucun témoignage n'y ait été encore trouvé à ce jour ? Il faut noter que ceux-ci se répartissent dans les trois importantes vallées fluviales de la cité : les vallées de la Dordogne, de la Sioule et de l'Allier. Les lieux de découvertes suggèrent que les groupes s'élevaient sur des domaines agricoles (Égliseneuve-près-Billom, Naves, Les Martres-d'Artières, Riom) ou dans des lieux de culte ruraux (Neschers ?) qui se situent dans la plaine de Limagne et dans les vallées fluviales de la cité. L'absence de datation précise et notre méconnaissance des lieux de conservation de la moitié d'entre eux nous empêchent de proposer un système de propagation cohérent. Il faut tout de même noter les influences iconographiques venues des cités de Lyonnaise et de Germanie supérieure (séquanais pour le cavalier d'Égliseneuve-près-Billom et celui de Riom, influence des groupes éduens, présence du groupe

79. *Id.*, inventaire n° 45.

80. P.-F. Fournier, 1962, p. 107-108.

81. A. Morlet, 1939b.

82. C. Mitton, 2006-2007, inventaire n° 51.

83. M. Segard, 2010.

84. *Id.*, p. 10 et p. 13, fig. 1 et 4.

85. *Id.*, p. 11-14 et B. Dousteysier, 2011, p. 72-73.

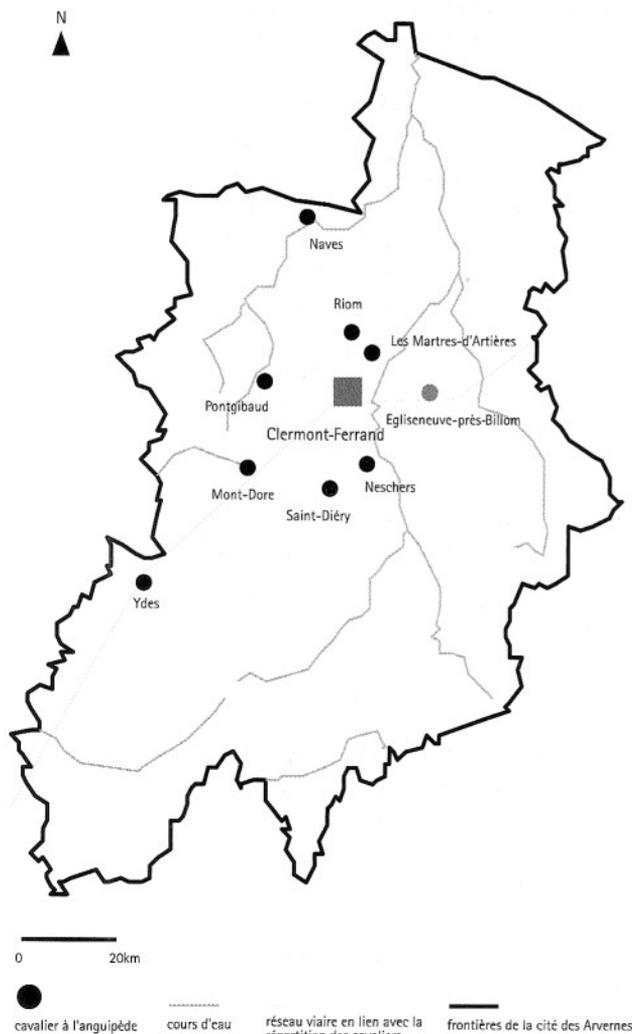


Figure 7. Carte des cavaliers à l'anguipède de la cité des Arvernes.

DAO F. Blanchard

de Feurs dans la cité voisine des Ségusiaves) qui auraient pu être des vecteurs pour l'implantation des cavaliers à l'anguipède, et plus globalement du culte jovien, chez les Arvernes. De nouveaux éléments seraient nécessaires pour trancher entre l'hypothèse d'un rôle initiateur du chef-lieu de cité ou celle d'un apport extérieur du culte jovien par des *cultores* venus d'autres cités, comme des vétérans par exemple.

L'absence du culte jovien à *Augustonemetum* nous interroge sur le statut de ce culte dans la cité. Il semble que son rôle se limite à la sphère privée ou celle de la *familia* des propriétaires domaniaux. Jupiter n'y revêt pas une fonction poliade de cohésion civique, mise en exergue et généralisée par William Van Andringa. Celui-ci conclut dans son ouvrage *La religion en Gaule romaine* que le culte jupitérien avait un rôle de cohésion sociale au sein de la cité et qu'il était le principal dieu civique des cités gallo-romaines, notamment des *uici* et des communautés territoriales. Cette généralisation est excessive, car bien que le culte jovien appartienne aux cultes civiques de certaines cités, les colonies notamment, ce rôle ne semble pas généralisable. Chez les Arvernes, ce sont Mercure<sup>86</sup> et probablement le génie arverne<sup>87</sup> qui revêtent une fonction civique. Comme dans d'autres cités des Trois Gaules, on ne trouve pas de traces d'une fonction civique, ni d'un « dialogue » entre le chef-lieu de la cité et les sites secondaires (agglomérations, domaines...) dans la propagation du culte de Jupiter chez les Arvernes. Ce schéma marqué soit par l'absence du culte jupitérien dans le chef-lieu, soit par un statut privé ou communautaire de ce dernier, ou bien encore par les deux, se répète notamment chez les Leuques<sup>88</sup>, les Bellovaques<sup>89</sup>, les Pictons<sup>90</sup>, les Vénètes<sup>91</sup>, les Osismes et les Coriosolites<sup>92</sup>.

La question des lieux d'établissement des colonnes du cavalier à l'anguipède est cruciale pour la compréhension de la fonction qu'elles revêtaient pour les dévots gallo-romains. La recherche systématique et la restitution, par l'inventaire

86. B. Rémy, 1996, p. 44-45.

87. L. Lamoine, 2011.

88. Chez les Leuques, le *Genius Leucorum* pourrait avoir acquis une fonction poliade. ILS Dessau 4838.

89. F. Blanchard, 2011.

90. F. Blanchard, à paraître. Apollon semble être la divinité poliade des Pictons. Le culte de Jupiter est absent de *Limonum*. Son culte relève de la sphère privée ou collective.

91. G. Moitrioux, 2011.

92. Dans ces deux cités, des témoignages joviens existent dans des domaines agricoles sur le territoire des cités, mais sont absents des deux chefs-lieux, sauf à retenir l'hypothèse d'une colonne à Corseul, mais rien ne prouve qu'elle portait une statue jovienne. Ceci nous interroge sur les vecteurs de diffusion et la place du culte de Jupiter dans ces cités. Il semble que ce soient des *cultores* plutôt que les autorités municipales qui aient diffusé ce dernier. J.-Y. Eveillard, 2001 ; J.-Y. Eveillard et Y. Maligorne, 1996.

et le rapprochement entre les différentes sources bibliographiques, de l'environnement archéologique des vestiges statuaires, constituent une piste du renouvellement des recherches sur la géographie sacrée des cités gallo-romaines dans les années à venir.

Ces témoignages découverts même anciennement doivent faire l'objet de nouvelles recherches, dans le souci de restituer de la manière la plus exacte leur environnement archéologique. La redécouverte du Jupiter cavalier à l'anguipède d'Église neuve-près-Billom a été l'occasion de rendre à cette œuvre l'attention qu'elle mérite dans l'ensemble des témoignages existants, du fait de sa qualité plastique, ainsi que de lui octroyer une place dans la géographie sacrée des Arvernes, par la restitution de son environnement archéologique. Espérons que d'autres témoignages, perdus ou égarés, pourront ainsi retrouver leur juste place dans l'histoire religieuse et dans l'histoire de l'art des Gaules romaines.

## Bibliographie

- ABETEL Emmanuel, *La gigantomachie de Lousonna Vidy*, Lausanne, 2007, Cahiers d'archéologie romande 106 (Lousonna 10), p. 60.
- ADAM Jean-Pierre, DEYTS Simone et SAULNIER-PERNUIT Lydwine, *La façade des thermes de Sens*, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 7<sup>e</sup> supplément, Dijon, 1987.
- ALEIL Pierre-François, « Le cavalier au triton de Roussat », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. XC, 1980, p. 209-213.
- BEDHOMME-TEILLANDIER Marie-Noëlle, « La statue équestre de Saignes », *Bulletin du groupe de recherches historiques et archéologique de la vallée de la Sumène*, t. 7, 1975, p. 7-11.
- BENOIT Fernand, *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Gap, 1959, 199 p. et XIX pl.
- BERTAUX Jean-Paul, « Le sanctuaire gallo-romain de Grand (Vosges) et ses divinités », *Aspects de la religion celtique et gallo-romaine dans le nord-est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes*, actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié-des-Vosges (7-9 octobre 1989), Société philomathique vosgienne, Saint-Dié-des-Vosges, 1989, p. 146-153.
- BLANCHARD Florian, « Autour des inscriptions de Hermes-Ratumagus : occupation humaine et organisation cultuelle d'un vicus bellovaque à l'époque romaine », *Corolla Epigraphica, Hommages au professeur Yves Burnand, I*, Latomus, v. 331, Bruxelles, 2011, p. 53-55.
- BLANCHARD Florian, « À propos de trois sculptures joviennes de la cité des Pictons : réflexions sur la diffusion du culte de Jupiter et de son iconographie dans le nord de l'Aquitaine », *Aremorica* (à paraître).
- CHABROL Etienne, *L'Auvergne thermale à l'époque gallo-romaine*, Clermont-Ferrand, 1931.
- CHAMOUX François, « Observations sur la survivance des thèmes helléniques dans la sculpture provençale », *Actes du colloque sur les influences helléniques en Gaule, 29 avril-1<sup>er</sup> mai 1957* Paris, Les Belles Lettres (Publications de l'Université de Dijon, XVI), 1958, p. 31-41.
- CHARLES-PICARD Gilbert, « Le culte de Jupiter-Taranis dans le bassin de la Loire », *Caesardunum 10, Actes du colloque du Léman à l'Océan*, 1975, p. 176-184.
- CHARLES-PICARD Gilbert, « *Imperator Caelestium* », *Gallia*, t. XXXV, 1977, p. 89-113.
- DE VRIES Jan, *La religion des Celtes*, Paris, 1963.
- DOUSTEYSSIER Bertrand, *La cité des Arvernes, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Lemme, Clermont-Ferrand, 2011.
- DOUSTEYSSIER Bertrand, SEGARD Maxence et TRÉMENT Frédéric, « Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum-Clermont-Ferrand », *Revue archéologique du centre de la France*, 43, 2004 ; [en ligne]. <http://racf.revues.org/index143.html>
- DURAND Yves, « Statue équestre d'Usson », *Bulletin de la Diana*, t. 4, 1887, p. 201-204.
- EVEILLARD Jean-Yves, « Les cavaliers à l'anguipède de l'Armorique, étude comparée », *La sculpture d'époque romaine dans le nord, dans l'est et les régions avoisinantes*, actes du colloque de Besançon (mars 1998), Presses universitaires franc-comtoises, 2001, p. 21-34.
- EVEILLARD Jean-Yves, MALIGORNE Y., « Colonnes de Jupiter en Bretagne : trois exemples attestés », *Revue archéologique de l'Ouest*, 13, 1996, p. 157-168.
- FOURNIER Pierre-François, « Le dieu cavalier à l'anguipède dans la cité des Arvernes », *Revue archéologique du Centre*, t. I, 1962, p. 105-127.

- FOURNIER Pierre-François, « Informations archéologiques, circonscription de Clermont-Ferrand », *Gallia* XXIII, 1965.
- FOURNIER Pierre-François, « Jupiter cavalier au triton, Jupiter à la roue : dieux gallo-romain de la pluie », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, t. XC, 1980, p. 213-246.
- HATT Jean-Jacques, *Sculptures gauloises, esquisse d'une évolution de la sculpture en Gaule depuis le VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris, 1966, 95 p., 7 fig. et VIII pl.
- HATT Jean-Jacques, *Mythes et dieux de la Gaule, 1 : Les grandes divinités masculines*, Picard, Paris, 1989, 286 p.
- KEMMET Einhard et RENATE Ludwig, « Jupiter im Brunnen-Untersuchung gem in Nordvicus von Heidelberg », *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg. Bodendenkmalpflege in den Reg.-Bez.*, Stuttgart / Tübingen, 2007, p. 129-133.
- LAMOINE Laurent, « Le Génie arverne », *Corolla Epigraphica, Hommages au professeur Yves Burnand I*, Latomus, Bruxelles, 2011, p. 174-187.
- LAVAGNE Henri, « Le pseudo Laocoon d'Arlon (Belgique), un prêtre de Jupiter Sabazios », *Revue germanique internationale*, 19, 2003, p. 79-89.
- LINDNER Ruth, « Zagreus », *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, t. VIII, 1997, p. 305-306.
- MITTON Claire, « Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au IV<sup>e</sup> ap. J.-C. : approche typologique et spatiale », *Revue archéologique du centre de la France*, 45-46, 2006-2007; [en ligne]. <http://racf.revues.org/index680.html>
- MOITRIEUX Gérard, *Toul et la cité des Leuques (Nouvel Espérandieu III)*, Paris, 2010, 420 p. et 214 pl.
- MOITRIEUX Gérard, « Un nouveau vicus vénète honore Jupiter », *Corolla Epigraphica, Hommages au professeur Yves Burnand, I*, Latomus, v. 331, Bruxelles, 2011, p. 249-253.
- MORLET Antonin, *Tryptique de mythologie gauloise : les trois dieux solaires découverts au pays des Arvernes (Neschers-Lussat-Égliseneuve)*, Vichy, 1939a, 32 p.
- MORLET Antonin, *Mythologie gauloise, statue du dieu à l'hippophore découverte à Neschers*, Vichy, 1939b, 11 p.
- NOELKE Peter, « Die Iupitersäulen und -pfeiler in der römischen Provinz Germania inferior », *Die Iupitersäulen in den Germanischen Provinzen*, Bonn, 1981, p. 267-391.
- PÉTRY François, « Les sanctuaires de la culture gallo-romaine des sommets vosgiens à la lumière des fouilles de Wasserwald (commune de Haegen, Bas-Rhin) », *Aspects de la religion celtique et gallo-romaine dans le nord-est de la Gaule à la lumière des découvertes récentes*, actes de la rencontre archéologique de Saint-Dié-des-Vosges (7-9 octobre 1989), Société philomathique vosgienne, Saint-Dié-des-Vosges, 1989, p. 73-94.
- PIBOULE Maurice, « Le groupe du cavalier à l'anguipède de Naves », *Études archéologiques*, t. 24, 1987, p. 20-23.
- PROST Antoine, « Le monument de Merten », *Revue archéologique*, t. XXVII, 1879, p. 70-71.
- PROST Antoine, « Le monstre anguipède de La Jonchère », *Revue d'Auvergne*, t. 5, 1888, p. 65-66.
- PROVOST Michel et MENNESSIER-JOUANET Claire, *Le Puy-de-Dôme, 63/2*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1994, 375 p.
- QUICHERAT Jean, « Rapport sur diverses considérations manuscrites de M. Cournauld », *Revue des sociétés savantes des départements*, t. I, 1875, p. 110.
- REINACH Salomon, « Zagreus, le serpent cornu », *Revue archéologique*, 1899, p. 210-217.
- RÉMY Bernard, *Inscriptions latines d'Aquitaine (IIA), Arvernes*, Bordeaux, 1996, p. 44-45.
- SEGARD Maxence, « Un grand établissement rural dans la plaine de la Limagne (Riom, Puy-de-Dôme) », *Bulletin de liaison Ager*, 20, 2010, p. 10-14.
- SIMON Erika, « Zagreus. Über orsphische Motive in campanareliefs », in M. Renard, éd., *Hommages à Albert Grenier*, t. III, Bruxelles, 1962, p. 1418-1427.
- TAILLANDIER Marie-Noëlle, « Un nouveau cavalier en Auvergne de la disparition et de la redécouverte d'une sculpture gallo-romaine », *Revue archéologique du Centre*, t. 45-46, janvier-juin 1973, p. 11-20.
- THÉVENOT Émile, « Les monuments et le culte de Jupiter à l'anguipède dans la cité des Eduens », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, IV, 1939, p. 428-431.
- THÉVENOT Émile, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris, 1968, 245 p.
- THIBAUD Émile, « Statue équestre trouvée à La Jonchère, près Billom, département du Puy-de-Dôme », *Bulletin du Comité historique des arts et monuments*, t. II, 1850, p. 30-32.
- TRONQUART Georges, *Un castellum du massif vosgien : le « camp celtique » de La Bure, Saint-Dié*, 1989, 127 p.

TURCAN Robert, *Religion romaine, 1 : Les Dieux*, Leyde, New York, Cologne, Brill, 1988 (Iconography of religions. Section XVII, Greece and Rome, fasc. 1).

WALTER Hélène, *La Porte noire de Besançon, contribution à l'étude de l'arc triomphal des Gaules*, Paris, 1986, 2 volumes, 485 p. et LXXXIX pl.

WOOLF Greg, « Representation as cult: the case of Jupiter columns », in Spickermann W., Cancik H., Rüpke J. (éds.), *Religion in den germanischen Provinzen Roms*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2001, p. 117-134.